

Animalia Hôtel

PENSION - GARDERIE TOUS ANIMAUX

Z.A Fief des Prises - Fief des Prises - USSEAU - 17220 Ste Soulle - ☎: 05.46.37.56.18.

HEURES D'OUVERTURE : 10h-12h-14h-19h00- FERME AU PUBLIC SAMEDI APRES MIDI DIMANCHE ET JOURS FERIES

Il vous est remis un double de cette facture qui devra être présentée lors de la reprise du ou des pensionnaires.

PROPRIETAIRE :
Adresse :
☐ :
Adresse de déplacement :
☐ :
Nom et n° de Tél d'une personne pouvant être contactée :

CONTRAT DE PENSION

Nom du Chien ou du Chat Race Sexe
Age ans Couleur de Robe N°Tatouage
Observations

Nom du Chien ou du Chat Race Sexe
Age ans Couleur de Robe N°Tatouage
Observations

Nom du Chien ou du Chat Race Sexe
Age ans Couleur de Robe N°Tatouage
Observations

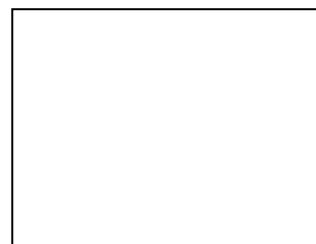
Dépôt du carnet de santé et de la carte de tatouage obligatoire.

Arrivée le (matin/soir) Départ le (matin/soir)

La pension est facturée à la « nuit » : toute sortie effectuée après 19h00 compte pour une nuitée.

PRIX « NUIT »	NOMBRE DE « NUITS »	TOTAL	Chèques	Espèces
.....€	X.....	=€	☐	☐

Déplacement.....€
Soins.....€
Médicaments.....€
Divers.....€
Total :€
Acompte reçu :€
Reste dû :€



- *Toute prolongation du séjour doit nous être signalée - voir conditions générales au verso.*
- *Frais vétérinaires résultants de maladies, blessures ou accidents non compris dans le montant de la pension et à la charge exclusive du propriétaire.*

Nom et adresse du vétérinaire habituel (sauf urgence)

.....

Le.....

Le Propriétaire du chien ou du chat

(Ayant pris connaissance des conditions générales au verso)

« Lu et approuvé »

La Pension Animalia Hôtel